

- Philippe MERELLE, PRCE
- Benoît HOWSON, PRCE
- Bruno ROCHOTTE, PRCE
- Franck OURION, professeur ENSAM
- Fabricia GRANDMAIRE, PRCE
- Jean-François LECOMTE, chargé d'enseignement
- Sandrine DELACÔTE, directrice de l'Association de Gestion des Services Universitaires
- Christophe ROYER, assureur
- Anne-Marie VALDENNAIRE, directrice du CIO d'Epinal
- Jacques GUILLOT, économiste de la construction

Article 3 :

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 4 :

La Directrice de l'IUT d'Epinal, Mme Sabine KRZYZANOWSKI est chargée de l'application du présent arrêté qui sera notifié aux personnes concernées et affiché à la Présidence, sur le site internet de l'université et au sein de la composante.

Fait à Nancy, le 1^{er} avril 2022

Le Président de l'Université de Lorraine

Pierre MUTZENHARDT



Affiché le :

24 MAI 2022

Transmis au Recteur, Chancelier des universités le :

24 MAI 2022